

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Nicolas Barreyre, Sophie Cœuré, Justine Faure, Fabrice Grenard, Odile Roynette

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

La composition d'histoire contemporaine portait cette année sur le sujet suivant : « Habiter en travailler en ville (France, des années 1870 aux années 1960) ». Le libellé n'était pas accompagné d'une chronologie. Avec une moyenne de 6 sur 20, les résultats sont inférieurs à ceux de l'an dernier, tirés par le bas par un grand nombre de copies décevantes. Toutefois, sur les 481 copies corrigées, dont peu de copies blanches, 69 ont obtenu une note supérieure à la moyenne, dont deux 15, quatre 16 et deux 17.

La majorité des candidats ont paru surpris, et souvent désespérés, par ce sujet d'histoire sociale, embrassant un siècle d'urbanisation accélérée qui modifia la physionomie des villes, changea leur fonctionnement et bouleversa le rapport des urbains à leur espace. Le jury voudrait souligner ici les principales difficultés rencontrées par les candidats.

Tout d'abord, les candidats ne prennent que trop rarement le soin de définir en introduction les termes du sujet. La ville n'est souvent pas définie en termes historiques et démographiques, menant les candidats vers une essentialisation de la ville, analysée comme un archétype, voire une notion philosophique. De nombreux candidats ont ainsi construit une problématique centrée sur l'idée de modernité, qui ne répondait que très imparfaitement aux attentes du jury. À l'inverse, les mots « habiter » et « travailler » devaient conduire les candidats à traiter ce sujet d'histoire urbaine dans une perspective avant tout socio-économique. Il convenait de s'interroger sur les interactions entre les deux activités et leurs évolutions au cours de la période étudiée. Ainsi, le jury a valorisé les tentatives de typologie des emplois et groupes sociaux des villes selon leur activité dominante ; il a particulièrement apprécié également les jeux d'échelle sur les espaces. Le jury rappelle en conséquence une nouvelle fois l'importance de l'introduction, qui en définissant les termes du sujet, permet de le problématiser et d'éviter l'écueil du hors-sujet.

Ensuite, les connaissances en terme d'histoire urbaine sont apparues comme souvent trop lacunaires. Les meilleures copies à l'inverse ont su mobiliser les connaissances acquises en cours. Cette méconnaissance a conduit beaucoup de candidats à échouer sur les écueils suivants.

- L'absence de réflexion spécifique sur les bornes chronologiques, en introduction, a mené à des plans reprenant en grande majorité les ruptures chronologiques classiques, celle des deux guerres mondiales, sans s'interroger sur les spécificités du sujet et ainsi souligner la pertinence de ces conflits au regard de l'histoire urbaine. À l'inverse, quelques copies ont parfois cherché à prendre comme rupture l'année 1931 (lorsque la population urbaine l'emporte sur la population rurale) mais celle-ci ne se justifiait guère au regard de la problématique du sujet. Soulignons aussi l'illusion statistique qui revient à présenter le recensement de 1931 comme un tournant, simplement parce qu'on y constate un taux d'urbanisation de 50%. Certains candidats ont fait le choix du plan thématique. Plus difficile à construire, cette approche a cependant parfois donné de bons résultats, lorsque l'articulation entre le lieu de travail et le lieu d'habitation structurait le développement de manière problématisée (en évitant bien évidemment le 1°) Habiter et le 2°) Travailler).

- Le jury a remarqué une grande inégalité dans le contenu des développements. Un des problèmes récurrents consistait à ne développer qu'un aspect du sujet, en ne l'abordant pas dans sa

globalité. Par exemple, le traitement chronologique du sujet était souvent déséquilibré, avec de bons développements sur la fin du 19^e siècle mais un manque de connaissances précises pour les années 1950 et 1960, compensé maladroitement par des développements généraux sur les Trente Glorieuses ou l'avènement de la société de consommation (à cet égard, le jury rappelle combien la dissertation d'histoire doit se nourrir d'exemples précis, contextualisés et développés). De même, beaucoup de candidats ont oublié que Paris n'est pas la seule ville de France. Enfin, la diversité sociologique des villes françaises est passée sous silence, les candidats se consacrant souvent exclusivement au sort des ouvriers (les bourgeois, lorsqu'ils apparaissent, étant assimilés aux rentiers).

- Des aspects essentiels au traitement du sujet ont été trop souvent oubliés par les candidats. Le rythme de la croissance urbaine, qui offrait un arrière plan indispensable, reste mal connu, en particulier dans ses inflexions (ralentissement des années 1880 ou 1930). Les politiques du logement, de la ville ou de l'aménagement du territoire sont elles aussi absentes de la plupart des copies. Si certains candidats ont mentionné la naissance des HBM ou la loi Loucheur, le rôle de l'État, des municipalités et du secteur privé dans la construction des logements est trop souvent négligé. De même, si de nombreuses copies ont signalé la création de la DATAR, la mise en place des ZUP puis des ZAC n'a presque jamais été évoquée. Notons aussi que peu de candidats font référence à des travaux d'historiens (*L'Histoire de la France urbaine* dirigée par Georges Duby, les ouvrages d'Annie Fourcaut sur la banlieue...) et mobilisent rarement leurs cours de sciences sociales, où ils auraient pu trouver nombre d'idées et d'exemples : certaines copies ont ainsi utilisé pertinemment les enquêtes sociologiques sur les grands ensembles menées dès les années 1960. Utiliser les sciences sociales ne veut cependant pas dire user de jargon, mais insister sur l'expérience vécue des acteurs sociaux. En revanche, le jury a apprécié des références littéraires souvent pertinentes.

- Pour pallier le manque de connaissances, beaucoup de candidats ont élargi leur réflexion à « vivre en ville », se lançant alors dans de longs hors-sujets sur la culture urbaine (les avant-gardes, les expositions universelles, les années folles, la culture de masse...) ou sur la vie politique française. La ville ne devenait alors que le décor d'une dissertation générale sur la France. Parfois, le candidat cherchait à justifier cette approche par une pirouette, la ville étant censée être le « miroir » de l'histoire de France la plus classique. Or, il ne suffit pas de dire que les manifestations du 6 février 1934 se sont passées en ville pour sortir ce développement du hors-sujet.

Sur un plan plus factuel enfin, le jury rappelle que des connaissances chiffrées de base sont indispensables (le seuil statistique de la population agglomérée formant une « ville » a évolué selon les copies de 1 000 à 200 000 habitants) et que l'orthographe des noms propres doit être respectée (le nom d'Hausmann a posé problème à de nombreux candidats). Plusieurs anachronismes sont aussi revenus fréquemment dans les copies : les travaux du baron Haussmann placés à la fin du 19^e siècle, les grands ensembles perçus comme des ghettos urbains répulsifs dès leur construction...

Soulignons pour conclure que, si le sujet semble avoir surpris la masse des candidats, beaucoup de bonnes et de très bonnes copies ont su mobiliser des connaissances solides et un sens historique déjà affirmé au service de cet exercice difficile qu'est la composition d'histoire.